

Ateliers

La charte des devoirs

Proposer une charte des devoirs pour toutes les classes, du CP au collège, en l'adaptant à l'âge des élèves.

A l'école, comme au collège je dois :

- **Organiser mon travail de la semaine** _____
- **Relire et comprendre mes leçons pour** _____
- **Apprendre pour** _____
- **Faire les exercices écrits demandés par le professeur pour** _____

Signature de l'élève :

Le rôle des parents

Pour accompagner mon enfant dans cette démarche d'apprentissage je peux :

- **L'aider à s'organiser (planification du travail, gestion du matériel et du cartable)**
- **Vérifier le travail à faire**
- **Vérifier que le travail a été fait (récitation de la leçon, réalisation des exercices)**

Rappeler à mon enfant l'importance d'un travail quotidien et l'encourager

Les quatre points de la charte seront complétés par chaque classe.

Modalités de communication de la charte auprès des élèves et des familles

- **Les parents** : **Une réunion de rentrée** : rencontrer tous les parents, par petits groupes, en 3 ou 4 créneaux, sur 2 semaines à l'école élémentaire, pour :

-**présenter la charte** aux parents,

-expliquer **ce que c'est qu'apprendre** (cf. exemple à l'école Fontaine-aux-Jardins)

-montrer aux parents qu'il y a **nécessité d'accompagnement des devoirs par l'adulte**,

-montrer l'importance de **vérifier le travail fait** et pas seulement celui à faire,

→ Ce temps de rencontre avec les parents pourra être pris sur le temps d'APC (environ 5 à 6 heures).

- **Les élèves** : **Fixer une attention sur les devoirs**

-Préparer pour les élèves une fiche d'objectifs de l'évaluation en termes de connaissances et de compétences : « Je dois savoir... »

-Identifier pour les différentes séquences selon les différentes disciplines le moment où il faut montrer aux élèves ce qui est important à savoir, ce qu'il faudra travailler pendant le temps de travail personnel à la maison : →Au début de la séquence pour fixer l'attention en amont,

→A la fin de la séance

L'aspect méthodologique de la gestion de l'agenda, de l'organisation du travail à la maison sera géré plus particulièrement par le collège.

La mise en place de la charte des devoirs s'organisera pour toutes les classes du 1^{er} et du 2nd degré à la prochaine rentrée (à anticiper en juin)

→ **Le 2^{ème} Conseil école-collège de l'année 2019-2020 permettra de faire une première évaluation de la mise en place de cette charte.**

Activité mathématique « Fil rouge » du CM1 à la 6ème

Un questionnaire sera distribué pendant la semaine des mathématiques pour permettre aux élèves de mesurer les durées passées à leurs différentes activités extra-scolaires.

Le relevé sera individuel pour chaque élève.

L'exploitation de ces données sera faite par chaque enseignant de CM1, CM2 et 6^{ème} à partir :

- des données collectées
- sur une ou plusieurs notions mathématiques au choix de l'enseignant : calcul de durées, calcul de pourcentages, diagrammes...

Le relevé des données s'effectuera *en mars* lors de la semaine des mathématiques pour une exploitation des données entre mars et juin en fonction des notions mathématiques étudiées.

Un classeur permettra de conserver les données sur 3 ans, mais la piste numérique est aussi envisagée.

L'évaluation par compétences

Mise au clair du terme « dépassé » rencontré dans le LSU. Il faudrait pouvoir le remplacer par « très bonne maîtrise » au quotidien, mais qu'une bascule soit possible dans le LSU pour éviter un double travail.

Mise en place d'un nouvel environnement numérique de travail dans les écoles à partir de la rentrée. Le travail sur les compétences ne pourra se poursuivre qu'après avoir eu un aperçu de ce que peut proposer COSMOS.

Le livret d'accueil 2020

-Mise en place d'un livret d'accueil pour accompagner les élèves de CM2 vers le collège.

→ Il sera rempli par les élèves de CM2

- lors de la visite du principal et du principal adjoint dans les écoles.
- au cours de la journée « Portes ouvertes au collège »
- le jour de la visite du collège → cela permettra aux CM2 d'être actifs pendant la séance d'observation.
- le jour de la rentrée.

→ Des tampons pourront jaloner ce livret avec un tampon spécial « école ouverte » pour inciter les élèves à venir.

-Présentation du livret par le principal du collège lors de sa rencontre avec les parents des élèves de CM2.

-Contenu établi à partir des questions et des inquiétudes des élèves de CM2 (ex : Est-on obligés de manger ce qu'on nous sert au restaurant scolaire ? Y a-t-il 218 salles au collège ? Comment se repérer ? ...)

Pistes de réflexion du contenu :

- Présentation du collège et plan pour se repérer.
- Liste des écoles du secteur du collège : carte d'identité de chaque école
- Présentation des équipes : vie scolaire/administration/enseignants, peut-être sous forme de carte mentale.
- Les activités, les dispositifs : AS/ CDI/ CVC / FOYER /BM...devoirs faits.
- Les « Règles d'or » affichées dans chaque salle de classe
- La « Charte des devoirs »
- Les actions renouvelées chaque année en 6^e → ex : « Course contre la faim »
- L'environnement numérique de travail
- Un exemple d'EDT pour que les élèves puissent s'entraîner à certains moments avec le professeur des écoles jusqu'à fin juin.

Les livrets seront apportés dans les écoles par le principal lors de sa visite et conservés par l'instituteur jusqu'à fin juin. Ils pourront être confiés aux élèves lors des visites pour être complétés et tamponnés.